



visite de reprise apre consolidation accident de travaille avec séquelles

Par **lenatophe**, le **22/06/2023** à **23:27**

bonjours suite un accident du travail il a 18 mois je sui en consolidation avec sequelle depuis le 12 juin par le medecin conseil

le medecin traitant ma adressés le certificat des séquelles le 14 juin j'ai prévenue mon employeur ceux même jour

a ceux jour il ne ma toujours pas fait ma visite de reprise quelle recours je peut avoir merci

Par **miyako**, le **23/06/2023** à **08:49**

Bonjour,

<https://www.saisirprudhommes.com/fiches-prudhommes/visite-m>

Les délais pour avoir un rendez vous à la MDT sont parfois longs. Néanmoins, **votre employeur doit faire le nécessaire pour obtenir un rendez vous.** A défaut, vous pouvez le faire vous même, mais néanmoins, vous ne pouvez pas reprendre votre travail sans avis du MDT.

Cordialement